

Formation au travail en hauteur

Version 6 - 2026

Durée : 7.00 heures (1.00 jour(s))

Profils des stagiaires

- La formation au travail en hauteur est établie pour assurer la sécurité de toutes les personnes de plus de 18 ans effectuant des travaux en hauteur, ainsi que celle des personnes se trouvant dans leur environnement proche au moment des manœuvres

Prérequis

- Aucun

Délai d'accès

2 semaines

Prix

Nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

Si des apprenants sont en situation de handicap, merci de nous en avertir afin de prévoir les aménagements adaptés.

Coordonnées du Référent Handicap : Mathieu HUOT-LOURADOUR (Tél. : 09 72 35 50 31 ; Email : info@devhom.com)

Objectifs pédagogiques

- Obtenir les compétences pour réaliser des travaux en hauteur et permettre la sauvegarde des personnes et des biens
- Connaître les recommandations R 486A, R 408, R 430, R 431, R 433 et R 457 qui donnent les règles de prévention et de protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres de travail en hauteur

Contenu de la formation

- Statistiques et réglementation :
 - Les statistiques des Accidents du Travail (AT)
 - Les dispositions réglementaires
 - Les droits, obligations et responsabilités
- Prévention des risques :
 - Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
 - Les partenaires de la prévention et leur rôle
 - Que faire en cas d'accident ?
 - Les processus menant à l'Accident du Travail (AT) et à la Maladie Professionnelle (MP)
 - Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Travail en hauteur :
 - La prévention contre les risques de chutes de hauteur
 - Les moyens d'accès et postes de travail avec protection collective
 - Les postes de travail en hauteur avec utilisation d'EPI spécifiques
 - Les EPI contre les chutes de hauteur

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

Pour nous contacter :

☎ 09 72 35 50 31

✉ info@devhom.com

🌐 devhom.com

📄 [Demander un devis](#)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence et/ou d'une expérience professionnelle en lien avec la spécialité enseignée.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens mis à disposition par LE CLIENT : salle de formation équipée ; plan de travail en hauteur, zone d'évolution en hauteur et équipements sur lesquels les apprenants doivent être formés
- Moyens minimum mis à disposition par L'INTERVENANT : ordinateur ; vidéoprojecteur ; kit d'EPI de démonstration (harnais antichute, connecteurs, absorbeur d'énergie, double longe)
- Règles de sécurité : les participants devront se présenter avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) dont ils disposent (casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, gants, harnais antichute, connecteurs, absorbeur d'énergie, double longe...)
- Support formateur projeté
- Fourniture du livret de formation "Prévention des risques liés au travail en hauteur" (Éditions MémoForma) à chaque apprenant ; ce livret est un petit document au format A5 pour une utilisation quotidienne
- Exposés théoriques
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Mises en situation

Résultats attendus à l'issue de la formation

Attestation individuelle de formation précisant l'acquisition des compétences visées.

Modalité d'obtention

Evaluation sommative comportant un quiz et une observation de mise en situation représentative des tâches assignées au bénéficiaire, formalisée par écrit selon un processus standardisé.

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

Pour nous contacter :

☎ 09 72 35 50 31

✉ info@devhom.com

🌐 devhom.com

📄 [Demander un devis](#)